



Facturation intervention à domicile orange

Par **tazalarrache**, le **19/12/2011** à **16:08**

Bonjour,

J'explique le problème rapidement : Problème de connexion ADSL sur ma Livebox. J'appelle la hotline (et reste 1h avec eux pour rien au passage) qui finit par me dire qu'un technicien va intervenir à mon domicile.

Le technicien vient donc aujourd'hui, ne rentre même pas dans la maison et me demande de brancher ma Livebox sur la prise téléphonique du garage (prise No1 de la maison). Là, miracle, ça marche, le problème se trouve donc dans la maison entre le garage et mon bureau.

Et là, le technicien me dit : vous allez être facturé 70€ car le problème vient de chez vous. Donc concrètement, la hotline ne m'a jamais demandé de tester dans le garage, le technicien n'a rien réparé (puisque ça marche dans le garage mais tjrs pas dans le bureau) et il ne m'a SURTOUT rien fait signer.

Pensez-vous qu'ils sont légalement dans leur droit de me facturer 70€ ?

Merci par avance pour vos éclaircissements.

Cdlt.

Par **marion33000des**, le **22/06/2014** à **20:50**

Bonjour,

Il vient de m'arriver exactement le même "problème". La hotline d'orange a fait intervenir chez

moi un technicien et le problème provenait de chez moi. Je viens de recevoir une facture de 70 euros sauf que je n'étais même pas au courant que je devais payer pour cette intervention. Je n'ai rien signé. Pouvez-vous m'expliqué comment vous avez procédé avec votre facture et avez vous pu l'annuler et ne pas payer ?

Merci d'avance !!!

Marion

Par **Lag0**, le **23/06/2014** à **08:26**

Bonjour,

Il faut regarder les CGV/CGU de ce fournisseur que vous devez avoir. Il est probable qu'elles prévoient le paiement de l'intervention lorsqu'il n'y a aucun problème de leur part.